

Gestion durable des déchets

Pour une province propre et une gestion professionnelle et durable des déchets dans la province de Vinh Phuc, Vietnam

Objectif:

Améliorer l'environnement de la province de Vinh Phuc (province du delta du Fleuve Rouge au nord du Viêtnam) à travers le suivi et l'amélioration de la gestion des déchets ménagers, assimilés et spéciaux en milieu semi rural.

Contexte et problématique:

Au Viêtnam, la croissance accélérée des bourgs ruraux ainsi que le développement d'industries dans les provinces rend la gestion des déchets d'autant plus problématique que les décharges actuelles sont saturées et le foncier un bien rare. Les déchets des bourgs ruraux de la province de Vinh Phuc sont estimés à 450 tonnes par jour, soit plus de 178,000 T à l'année. Il s'agit de petits bourgs (5000-10000 habitants) vivant principalement de l'agriculture et de l'élevage. Proches de la ville, ces localités présentent un dynamisme économique important. Depuis 2012, des coopératives d'environnement d'une quinzaine de membres qui emploient 86% de femmes, sont chargées à l'échelle locale de collecter les déchets et de percevoir une redevance auprès des ménages. Faute de communication, les taux de recouvrement restent cependant assez faibles et insuffisants pour couvrir le renouvellement des équipements. Les déchets sont évacués dans des décharges faiblement aménagées. L'enfouissement est le traitement majoritaire. De manière générale, les mesures de suivi des performances des opérateurs comme des impacts environnementaux sont inexistantes.

Pays: Vietnam
Durée: 3 ans, à partir de mars 2016
Budget: 1 035 000 €
Besoin de cofinancement: 350 K€ sur 3 ans

Partenaires Financiers: Agence Française de Développement, Province de Vinh Phuc, Alliance des coopératives de la Province;
Partenaires techniques: Sous département des pollutions Environnementales (SDPE), Alliance des coopératives, Centre Song Hong, Institute of Water and Environment (IWE)

Les innovations :

Le projet vise à tester des innovations d'abord technologiques de traitement (incinération) et de valorisation des déchets afin de réduire l'impact environnemental des décharges. En travaillant à l'échelle de la province, il vise ensuite à créer un mécanisme durable de suivi et de financement des équipements pour les coopératives d'environnement à travers les fonds provinciaux de l'Alliance des coopératives (qui gère déjà des fonds pour les coopératives agricoles ou d'élevage) et des contrats d'objectifs signés à l'échelle locale. **Ces outils pourront être répliqués pour les autres localités.** Enfin, en appuyant des logiques de services, d'amélioration des performances et de promotion de services professionnels, le projet entend encourager les populations à payer le service et à adopter les bons gestes pour un environnement plus sain et plus durable.

Chaque initiative soutenue par Find est mise en œuvre par le Gret, ONG de développement dont le cœur d'activité est l'innovation depuis 1976, et allie projets de terrain et production intellectuelle afin de produire des références et de contribuer à l'innovation pour le développement dans un objectif d'apprentissage collectif et d'enrichissement des pratiques du secteur.

Chaque partenariat avec Find fait l'objet d'une convention entre Find et le partenaire. Elle définit les objectifs et l'affectation des fonds apportés. Find privilégie la co-construction des projets, l'implication du partenaire au comité du pilotage du projet et la participation de collaborateurs de l'entreprise à l'initiative terrain pour y apporter de l'expertise.



Professionnels du
développement
solidaire

Les groupes cibles sont:

- i) les exploitants des décharges actuelles et des infrastructures de traitement et de valorisation à venir (10 à 20 opérateurs, près de 350 collecteurs)
- ii) les membres et salariées des coopératives d'environnement (30 coopératives correspondant à près de 400 personnes)
- iii) les autorités locales (comités populaires et agents de l'environnement) et provinciales (agents du SDPE): une vingtaine d'agents du SDPE et 50 à 60 agents des comités populaires)

Activités principales de l'intervention :

Volet 1 : Infrastructures et traitement

- ✓ Accompagnement de l'Installation de 5 à 7 incinérateurs pilotes (10T/j)
- ✓ Aménagement de décharges
- ✓ Expérimentation de valorisation (compostage, unité de briquetages, etc)

Volet 2 : Suivi et contrôle

- ✓ Mise en place d'outils de suivi (SIG, rapports & mesures de suivi d'impact environnemental, etc.)
- ✓ Outils de gestion, guides de procédures
- ✓ Contrats de performances ; suivi de la gestion ; rapports trimestriels

Volet 3 : Renforcement des coopératives

- ✓ Mise en place d'un fonds d'équipement pour les coopératives d'environnement
- ✓ Formations et coaching des coopératives : performances techniques, en gestion, gouvernance, communication...
- ✓ Définition de stratégies commerciales, campagnes de promotion des services (spots vidéos, etc)

Volet 4 : Production de références et promotion du dialogue

- ✓ Structuration d'un réseau de coopératives d'environnement
- ✓ Organisation d'ateliers d'échanges entre pairs et avec les autorités
- ✓ Organisation d'un atelier d'échange finale sous-régional (Asie du Sud-Est)
- ✓ Production d'un ouvrage de capitalisation et évaluation finale , revues évaluatives sur des sujets spécifiques en lien avec des chercheurs (sur politiques publiques, économie des déchets, etc.)

Résultats en chiffres :

- 75% des déchets collectés de la province sont traités de manière durable ;
- 1000-2000 T /an valorisées
- 400 personnes formées;
- 90% des coopératives ont des contrats
- 60% de couverture des services (contre 40% actuellement); 70% de recouvrement (contre 50% actuellement);
- 120 000 personnes sensibilisées (20% de la population de la province)
- 30 membres actifs dans le réseau

